

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1544

28 mai 2016

### SOMMAIRE

Agricom S.A. ....	74069	Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l. ....	74108
Ährelux S.à r.l. ....	74112	HE Winsen 1 S.à r.l. ....	74091
Alpha Nova S.à r.l. ....	74112	Meersel Holding S.A. ....	74072
Asphatrans S.à r.l. ....	74112	Merak S.A. ....	74072
AZAP S.à r.l. ....	74112	NL&F S.A. ....	74068
AZAP S.à r.l. ....	74112	Noux S.A. ....	74069
Balmossie Holding S.à r.l. ....	74111	Ocm Luxembourg Epf III Runway Holdings S.à r.l. ....	74067
Beim Weissenkreuz S.A. ....	74111	OCM Luxembourg EPF III Runway Investco S.à r.l. ....	74068
Bersy S.A. ....	74111	OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l. ....	74066
Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel in Europa S.à r.l. ....	74073	Olmorneftegaz Holding Sàrl ....	74069
Bogey Investissements S.A. ....	74111	Olmorneftegaz Sàrl ....	74067
Boutifour S.A. ....	74073	Pandia Equity Trading S.à r.l. ....	74068
Boutifour S.A. ....	74073	PFCE Top Holdco S.à r.l. ....	74066
Boutifour S.A. ....	74073	PHF Lux I S.à r.l. ....	74066
Briantea & Eurasian S.A. ....	74111	P.W.L. Participations S.A. ....	74067
Bucobi S.à r.l. ....	74072	Queyras Management S.A. ....	74070
Burberry Luxembourg (No.2) Sàrl ....	74073	Quorum Advisers S.à r.l. ....	74070
Cabinet de gestion immobilière GREKA S.à r.l. ....	74110	Rainier Invest S.A. ....	74071
Casper's Climbing Shop ....	74072	Russian Acquisition Company N°2 S.à r.l. ...	74071
Chemring Luxembourg Finance ....	74071	Safe IP S.A. ....	74074
Elora Air Investments S.à r.l. ....	74106	Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l. ....	74074
Euro-Asia Oceangate S.à r.l. ....	74101		
Evia Finance S.à r.l. ....	74070		

**PFCE Top Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.486.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 95.703.

Il est porté à la connaissance de tiers que, suite à une notification de l'associé unique en date du 14 décembre 2015, les parts de la société n'ont pas été correctement enregistrées depuis sa constitution. Les 2.486 parts sont en effet détenues par CBRE PFCE Management Ltd. pour le bénéfice de CBRE Property Fund Central Europe L.P.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016084390/14.

(160050979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

**PHF Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 174.306.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé de la Société en date du 17 mars 2016 d'accepter la démission de Monsieur Ryan Korinke et de nommer Madame Nathalie Houllé, née le 8 mars 1984 à Forbach, France, résidant professionnellement au 60, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 17 mars 2016 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2016.

Référence de publication: 2016084392/14.

(160051640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

**OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.728,44.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 155.923.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés, tenue en date du 29 février 2016 que:

- la démission de Monsieur Richard Spencer en tant que gérant de la Société est acceptée avec effet au 29 février 2016;
- Alexis de Montpellier d'Annevoie, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée;
- Eloïse N'Takpé, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée;
- Stephen Leung, ayant son adresse professionnelle au 15 Finsbury Circus, 6<sup>ème</sup> étage, EC2M 7EB Londres, Royaume-Uni, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée;
- Iliya Blazic, ayant son adresse professionnelle au 15 Finsbury Circus, 6<sup>ème</sup> étage, EC2M 7EB Londres, Royaume-Uni, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 29 février 2016, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l. Gérant
- Marielle STIJGER, Gérant
- Alexis DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Gérant
- Eloise N'TAKPE, Gérant
- Stephen LEUNG, Gérant
- Iliya BLAZIC, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016084371/26.

(160051046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

**Ocm Luxembourg Epf III Runway Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: ILS 65.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 188.751.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique du 10 mars 2016*

Il résulte des dites résolutions:

L'associé a élu Ernst & Young, Société Anonyme, dont le siège social est situé 35E, avenue John F. Kennedy, 2, L-1855 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise avec effet au 7 mars 2016 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mars 2016.

Référence de publication: 2016084369/15.

(160050984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**P.W.L. Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs.  
R.C.S. Luxembourg B 39.377.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2016 a renouvelé:

- Monsieur Éric PICOUX, administrateur de sociétés, né le 29 août 1979 à Mulhouse (France), demeurant à L-1323 Luxembourg, 38, rue des Champs, en qualité de Président du Conseil d'Administration, d'administrateur-délégué et d'administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2019;

- Monsieur Jacques LINDECKER, administrateur de sociétés, né le 28 juillet 1965 à Masevaux (France), demeurant à F-68290 Kirchberg, 45, rue Hohbuhl, en qualité d'administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2019;

- Monsieur Jean-Philippe MERSY, expert-comptable, né le 20 avril 1971 à Villerupt (France), demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas, en qualité d'administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2019; |

- Monsieur Patrice BRAND, administrateur de sociétés, né le 21 juillet 1950 à Thann (France), demeurant à CH-2952 Cornol, Sous la cour 2 D, en qualité de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Howald.

Signature.

Référence de publication: 2016084378/24.

(160051084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Olmorneftegaz Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 185.535.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Ce dépôt rectifie le dépôt numéro L150191163 déposé et enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 22 octobre 2015.

Il convient de lire que l'adresse de la Société est la suivante: 22 rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2016084365/15.

(160051364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**OCM Luxembourg EPF III Runway Investco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: ILS 65.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 195.431.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique du 10 mars 2016*

Il résulte des dites résolutions:

L'associé a élu Ernst & Young, Société Anonyme, dont le siège social est situé 35E, avenue John F. Kennedy, 2, L-1855 Luxembourg, comme réviseur d'entreprise avec effet au 7 mars 2016 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

Référence de publication: 2016084370/15.

(160051400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Pandia Equity Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 164.250.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 21 mars 2016*

L'associé unique a pris connaissance des démissions de Madame Geneviève KOSCHNICKE et Madame Sara Speed de leurs mandats de gérants de classe B avec effet au 5 février 2016. L'associé unique a en outre décidé d'établir le siège social de la Société au 121, Avenue de la Faïencerie L-1511 avec effet au 5 février 2016.

L'associé unique décide de nommer à cette même date Mesdames:

- Christina Cornelia Van den Berg, née le 23 mai 1964 en Afrique du Sud, résidente professionnellement au 95 A Van Velden Street, Hartbeespoort, 0216, Afrique du Sud, et

- Karin Elisabeth Janse Van Rensburg née le 22 avril 1956 en Afrique du Sud, résidente professionnellement 24 Boem Crescent, Ifafí, Hartbeespoort, 0216, Afrique du Sud

En tant que nouveaux gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 5 février 2016.

Pour extrait

La Société

Référence de publication: 2016084381/20.

(160051666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**NL&F S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 8, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 132.636.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2016 à Luxembourg*

*Résolutions:*

Le Conseil d'Administration prend acte de et accepte la démission présentée le 31 décembre 2015 par Madame Christine Picco de son mandat d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration décide de coopter comme nouvel administrateur avec effet immédiat Monsieur Gaëtan Bock, résidant professionnellement au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Le mandat de Monsieur Gaëtan Bock arrivera à échéance lors de l'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2017

Le Conseil d'Administration décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg au 8, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NL&F S.A.

Signatures

Référence de publication: 2016084360/19.

(160051387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Noux S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-3841 Schifflange, Dumontshaff.

R.C.S. Luxembourg B 161.591.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Schifflange le 18 mars 2016*

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société NOUX S.A. inscrite au RC sous le numéro B 161.591:

- Le renouvellement du mandat venu à échéance de l'administrateur Mr Jean-Christophe PONSSON, demeurant 76 Grand rue, L.3313 BERGEM, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se déroulera en 2022.

- Le renouvellement du mandat venu à échéance du Commissaire aux Comptes Fiduciaire Euro Conseil Entreprise S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale qui se déroulera en 2022.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2016084362/16.

(160051202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Olmorneftegaz Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 30.300,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 185.295.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Ce dépôt rectifie le dépôt numéro L150191168 déposé et enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 22 octobre 2015.

Il convient de lire que l'adresse de la Société est la suivante: 22 rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2016084364/15.

(160050964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Agricom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 10, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 63.761.

—  
Suite à une réunion du conseil d'administration il a été convenu ce qui suit:

la démission de M. Romain Anen, administrateur, est acceptée.

la date de nomination de M. Henri Lommel, administrateur, sera rectifiée en: 25/06/2015

la date de nomination de M. Albert Audry, administrateur, sera rectifiée en: 25/06/2015

Est élu nouvel administrateur en date du 25/06/2015:

M. Paul Hansel, 25, rue de Garnich, L - 8277 Holzem

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021 Est élu nouvel administrateur et administrateur-délégué en date du 23/11/2015 M. Carlo Kraus, 25, Arelerstrooss, L - 8550 Noerdange

en remplacement de M. Joseph Jungen, administrateur et administrateur-délégué. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2021

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

AGRICOM S.A.

Référence de publication: 2016085106/20.

(160052877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

**Quorum Advisers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 193.492.

—  
*Extrait des résolutions de l'actionnaire unique en date du 23 mars 2016*

En date du 23 mars 2016, l'associé unique de la société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr Simon Finn de sa fonction de gérant disposant d'un pouvoir de signature de type A de la Société avec effet au 14 mars 2016.

Le 23 mars 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016084409/14.

(160051235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Queyras Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 187.987.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 11 novembre 2015 à 10.00 heures au siège social de la société*

*Résolutions*

Après délibération, les résolutions suivantes sont successivement mises au vote:

*Première résolution*

La révocation de l'administrateur Monsieur Pierre Goffinet est acceptée avec effet immédiat Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

Madame CARDOSO Isabelle demeurant professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg est nommé administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu en 2019:

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Référence de publication: 2016084413/18.

(160051421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Evia Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.787.500,00.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 2, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 167.366.

—  
*Auszug der auf der außerordentlichen Hauptversammlung am 22. März 2016 gefassten Beschlüsse*

1. Sitzverlegung

Mit sofortiger Wirkung wird der Sitz der Gesellschaft  
von

20, Rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg

nach

2 Rue Dicks, 1417 Luxembourg

verlegt.

Als Richtig bestätigt und unterschrieben

Die Gesellschafterversammlung

Roman Eder

*Schriftführer*

Référence de publication: 2016083520/20.

(160050529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

---

**Russian Acquisition Company N°2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 150.846.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique du 23 mars 2016*

L'adresse de l'Associé The Luxembourg Acquisition Company S.à.r.l. est désormais la suivante: 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Pour mandat

Signatures

*L'Agent domiciliataire*

Référence de publication: 2016084416/14.

(160051110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Rainier Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel.

R.C.S. Luxembourg B 143.653.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2014.*

*4<sup>ème</sup> résolution*

Les actionnaires approuvent de manière unanime la confirmation des membres du conseil d'administration actuellement en vigueur, à savoir;

- *Administrateur:*

Monsieur Jean-Paul DUARTE, demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare,

- *Administrateur:*

Madame Djamilia AOUCHICHE, demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare,

- *Administrateur:*

Monsieur Fabrice GRAINDORGE, demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare

Les mandats des administrateurs expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2020.

*5<sup>ème</sup> résolution*

Les actionnaires approuvent de manière unanime la confirmation de Monsieur Fabrice GRAINDORGE, comptable, demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare au poste de commissaire aux comptes dont le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2020.

Pour extrait conforme

Signature

*Le Président de l'assemblée générale ordinaire*

Référence de publication: 2016084417/25.

(160051228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Chemring Luxembourg Finance, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 152.586.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 mars 2016.

Référence de publication: 2016080702/10.

(160046834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2016.

---

**Meersel Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 58.981.

—  
*Extrait des décisions prises par les actionnaires en date du 23 mars 2016*

1. Mme Laurence BIVER, née le 6 janvier 1971, au Luxembourg, résidant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été renommée en tant qu'administrateur avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2019.

2. Mme Ingrid CERNICCHI, née le 18 mai 1983 à Metz, France, résidant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été renommée en tant qu'administrateur avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 24 mars 2016.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour MEERSEL HOLDING S.A.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016084343/18.

(160051710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Merak S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 149.091.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2016.*

Le mandat des sociétés FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES S.A. comme Administrateurs et de Monsieur Eric HERREMANS comme Commissaire aux Comptes sont renouvelés pour une nouvelle période de six ans, avec un effet rétroactif au 9 juin 2015.

Ratification de la nomination de Madame Tazia BENAMEUR, en tant qu'Administrateur pour une période de 5 ans.

*Pour la société*

MERAK S.A.

Référence de publication: 2016084345/14.

(160051512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

---

**Bucobi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9147 Erpeldange, 47, rue Laduno.  
R.C.S. Luxembourg B 130.355.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erpeldange, le 25 mars 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016087546/10.

(160055618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Casper's Climbing Shop, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 81-83, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 178.365.

—  
Les Comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 04/04/2016.

*Pour CASPER'S CLIMBING SHOP S.à r.l.*

J. REUTER

Référence de publication: 2016087556/12.

(160056011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Burberry Luxembourg (No.2) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.050.300,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 88.584.

Le bilan au 10 mars 2016 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

*Pour la société*

Référence de publication: 2016087529/11.

(160055401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Boutifour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016087525/10.

(160056135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel in Europa S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.194.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2016.

*Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel in Europa S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016087512/13.

(160055803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Boutifour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016087524/10.

(160056064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Boutifour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016087523/10.

(160056060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Safe IP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.403.

—  
*Extrait des Résolutions de l'Actionnaire Unique du 18.03.2016*

*Deuxième résolution*

L'Actionnaire Unique PREND ACTE et ACCEPTE de la démission de:

- Gerdy Roose, administrateur de la Société;
- Claude Schmitz, administrateur de la Société et président du conseil d'administration; et de
- Pierre Lentz, administrateur de la Société, avec effet à la date des présentes résolutions.

*Troisième résolution*

L'Actionnaire Unique DECIDE de nommer Safe Corporation S.A., une société anonyme ayant son siège social au 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 197.273, en qualité d'administrateur unique de la Société, elle-même représentée par son représentant permanent, Frédéric Schwartz, né le 13 mai 1952, à Paris XVIème (France), résidant au 14, Chemin de la Faucille, CH-1291 Commugny (Suisse), avec effet à la date des présentes résolutions et pour une durée de quatre (4) ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAFE IP S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2016084470/22.

(160051372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

**Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 2.086.001,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 201.215.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of December.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, a notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Thor 145 Oxford Street Investment LLC, a Delaware limited liability company, with registered office at c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, in the City of Dover, County of Kent in the State of Delaware, 19904, U.S.A., registered with Secretary of State of the State of Delaware under number 5754592 (the Shareholder);

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in the Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. Thor 145 Oxford Street Manager LLC, a Delaware limited liability company, with registered office at c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, in the City of Dover, County of Kent in the State of Delaware, 19904, U.S.A., registered with Secretary of State of the State of Delaware under number 5875284 (Thor Manager);

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in the Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

3. Thor 145 Oxford Street Promote LLC, a Delaware limited liability company, with registered office at c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, in the City of Dover, County of Kent in the State of Delaware, 19904, U.S.A., registered with Secretary of State of the State of Delaware under number 5875288 (Thor Promote);

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in the Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

4. Areo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg having its registered office at 55, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 158948 and having a share capital of EUR 366,776.31 (Areo);

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in the Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing parties and the undersigned notary, said powers of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Shareholder, represented as set out above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholder holds fifteen thousand (15,000) shares in registered form, having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid up, representing all the issued and outstanding shares of Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 201215 (the Company).

II. That the Company was incorporated on October 7, 2015 pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

III. That the Shareholder resolves to take the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolves (i) to create a new class of shares, being the class B shares, with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each and (ii) to rename and reclassify the existing fifteen thousand (15,000) shares into fifteen thousand (15,000) class A shares.

*Second resolution*

The Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of two million seventy-one thousand and one Pounds Sterling (GBP 2,071,001) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000) to two million eighty-six thousand and one Pounds Sterling (GBP 2,086,001), by way of issuance of (i) two million seventy-one thousand (2,071,000) class A shares and (ii) one (1) class B share, with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each.

The class A shares and the class B shares have the rights and obligations as set forth hereafter in the amended provisions of Articles.

*Third resolution*

The Shareholder resolves to accept and record the following subscription for and the full payment of the share capital increase as follows:

*Subscriptions - Payments*

Thereupon,

1. The Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to three hundred twenty-one thousand (321,000) newly issued class A shares of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind corresponding to the transfer of the right to purchase the property located at 145 Oxford Street, London, W1D 2JD (the Option Right), of which an amount of three hundred twenty-one thousand Pounds Sterling (GBP 321,000) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company related to the class A shares.

The valuation of the Option Right is evidenced inter alia, by a certificate dated December 7, 2015 signed by the manager of the Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate 1).

The Certificate 1 states in essence that:

(i) "based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Option Right is valued to, at least, six hundred forty-two thousand Pounds Sterling (GBP 642,000) and since the creation of the Option Right, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Option Right;

(ii) half of the value of the Option Right will be settled by the issuance to the Shareholder of three hundred twenty-one thousand (321,000) newly issued class A shares of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each; while the remaining portion of the assignment value (i.e. an amount of three hundred twenty-one thousand Pounds Sterling (GBP 321,000) will be settled against the issuance of preferred equity certificates by the Company to the Shareholder;

(iii) the Shareholder is the sole owner of the Option Right, is solely entitled to the Option Right and possesses the power to dispose of the Option Right;

(iv) the Option Right can be freely transferred by the Shareholder and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and

(v) all formalities to transfer the Option Right have been or will be accomplished by the Shareholder and upon the disposal of the Option Right by the Shareholder".

The Certificate 1, after signature ne varietur by proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

2. Thor Manager, represented as stated above, declares to subscribe to one million seven hundred forty-nine thousand (1,749,000) newly issued class A shares of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind corresponding to the transfer of a receivable it holds towards Thor 145 Oxford Street S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 201246 and having a share capital

of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500), which results from the payment of part of the deposit for the acquisition of the freehold land and building known as 145 Oxford Street, London W1, registered at the Land Registry under title number 189404 (the Manager's Receivable), of which an amount of one million seven hundred forty-nine thousand Pounds Sterling (GBP 1,749,000) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company related to the class A shares.

The valuation of the Manager's Receivable is evidenced inter alia, by a certificate dated December 7, 2015 signed by the manager of Thor Manager and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate 2).

The Certificate 2 states in essence that:

(i) "based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Manager's Receivable is valued to, at least, three million four hundred ninety-nine thousand Pounds Sterling (GBP 3,499,000) and since the creation of the Manager's Receivable, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Manager's Receivable;

(ii) an amount of one million seven hundred forty-nine thousand Pounds Sterling (GBP 1,749,000) will be settled by the issuance to Thor Manager of one million seven hundred forty-nine thousand (1,749,000) newly issued class A shares of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each; while the remaining portion of the assignment value (i.e. an amount of one million seven hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 1,750,000) will be settled against the issuance of preferred equity certificates by the Company to Thor Manager;

(iii) Thor Manager is the sole owner of the Manager's Receivable, is solely entitled to the Manager's Receivable and possesses the power to dispose of the Manager's Receivable;

(iv) the Manager's Receivable is certain and is due and payable on its respective due date without deduction (certain, liquide et exigible);

(v) the Manager's Receivable can be freely transferred by Thor Manager and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value;

(vi) all formalities to transfer the Manager's Receivable to the Company have been or will be accomplished by Thor Manager upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind".

The Certificate 2, after signature ne varietur by proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

3. Thor Promote, represented as stated above, declares to subscribe to one thousand (1,000) newly issued class A shares of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind corresponding to the transfer of a receivable it holds towards Thor 145 Oxford Street S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 201246 and having a share capital of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500), which results from the payment of part of the deposit for the acquisition of the freehold land and building known as 145 Oxford Street, London W1, registered at the Land Registry under title number 189404 (the Promote's Receivable), of which an amount of one thousand Pounds Sterling (GBP 1,000) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company related to the class A shares.

The valuation of the Promote's Receivable is evidenced inter alia, by a certificate dated December 7, 2015 signed by the manager of Thor Promote and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate 3).

The Certificate 3 states in essence that:

(i) "Thor Promote is the sole owner of the Promote's Receivable, is solely entitled to the Promote's Receivable and possesses the power to dispose of the Promote's Receivable;

(ii) the Promote's Receivable is certain and is due and payable on its respective due date without deduction (certain, liquide et exigible);

(iii) based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Promote's Receivable is valued to, at least, one thousand Pounds Sterling (GBP 1,000) and since the creation of the Promote's Receivable, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the Promote's Receivable;

(iv) the Promote's Receivable can be freely transferred by Thor Promote and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value;

(v) all formalities to transfer the Promote's Receivable to the Company have been or will be accomplished by Thor Promote upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind".

The Certificate 3, after signature ne varietur by proxyholder acting on behalf of the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

4. Areo, represented as stated above, declares to subscribe to one (1) newly issued class B share of the Company having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1), and fully pays it up by way of a contribution in cash in the amount of one Pound Sterling (GBP 1), which shall entirely be allocated to the nominal share capital account of the Company related to the class B share.

The amount of one Pound Sterling (GBP 1) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

As a result, the share capital of the Company is composed as follows:

Shareholder	Number of shares
The Shareholder . . . . .	336,000 class A shares
Thor Manager . . . . .	1,749,000 class A shares
Thor Promote . . . . .	1,000 class A shares
Areo . . . . .	1 class B share

The Shareholder, Thor Manager, Thor Promote and Areo will hereinafter collectively be referred to as the Shareholders.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to fully amend and restate the Articles, without amending the object clause, so that the Articles shall henceforth read as follows:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorization.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favors or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at two million eighty-six thousand and one Pounds Sterling (GBP 2,086,001) represented by two million eighty-six thousand (2,086,000) class A shares and one (1) class B share, all in registered form and having a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders in accordance with article 11.2(viii).

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favor of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) By exception to Art.11.2(vii), the Company shall notify its shareholders prior to the Company or any of its subsidiaries (the Company and each of its subsidiaries, each a Group Company) carrying out (or agreeing to carry out) any of the following matters (collectively, the Reserved Matters):

- Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company;
- The alteration of the articles of association of any Group Company;
- The decision to dissolve and/or liquidate the Company;
- The issue of shares, debentures, securities convertible into shares in the Company or creation or grant of any options or other rights to subscribe for shares in the Company or to convert into shares;
- The opening of any bank account of the Company;
- The appointment or removal of any manager of the Company;
- The Company disposing of any share or interest (legally or beneficially) in any body corporate or other legal entity (including Propco) where the net disposal proceeds that will be received by the Company will not be sufficient to discharge all amounts outstanding to the Finance Parties in full;
- The Company selling an interest in land;
- The Company:
  - \* entering into any Agreement for Lease;
  - \* other than under an Agreement for Lease, granting or agreeing to grant any new Occupational Lease;
  - \* agreeing to any amendment, supplement, extension, waiver, surrender or release in respect of any Lease Document;
  - \* exercising any right to break, determine or extend any Lease Document;
  - \* commencing any forfeiture or irritancy proceedings in respect of any Lease Document;
  - \* granting any licence or right to use or occupy any part of any property;
  - \* consenting to any sublease or assignment of any tenant's interest under any Lease Document;
  - \* agreeing to any change of use under, or (except where required to do so under the terms of the relevant Lease Document) rent review in respect of, any Lease Document; or
  - \* serving any notice on any former tenant under any Lease Document (or on any guarantor of that former tenant) which would entitle it to a new lease or tenancy;

- The Company creating or modifying any borrowing, raising any money or incurring of any other indebtedness in the nature of borrowing other than:

\* pursuant to the Finance Documents (as defined in the Facility Agreement); or

\* as a result of property protection loan advances being made to the Company pursuant to the Finance Documents;

- The Company offering, giving or varying any guarantee or indemnity or creating any mortgage, charge, lien or encumbrance other than:

\* a lien arising in the ordinary course of business or under a retention of title arrangement;

\* pursuant to the Finance Documents; or

\* a charge, lien or encumbrance granted pursuant to the terms of any security agreement entered into on or prior to 8 December 2015 in connection with the original financing by Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l. relating to the acquisition of the freehold building known as 145 Oxford Street, London W1, registered at the Land Registry under title number 189404 (a Hermes Security Document) (or any supplemental agreement contemplated by or permitted under the Hermes Security Documents (provided that such supplemental agreement has been approved by the shareholders as a Reserved Matter under the terms hereof));

- Approval of a Subsidiary Reserved Matter as shareholder of Propco provided that such approval shall not be a reserved matter in the case of a Subsidiary Reserved Matter:

\* where such Subsidiary Reserved Matter is specifically set out in the Approved Business Plan;

\* in relation to a disposal of an interest in land, where the net disposal proceeds that will be received by the Company will be sufficient to discharge all amounts outstanding to the Finance Parties in full; or

\* in relation to a disposal of any share or interest (legally or beneficially) in Propco where the net disposal proceeds that will be received by the Company will be sufficient to discharge all amounts outstanding to the Finance Parties in full; or

\* in relation to a Lease Reserved Matter, where such Lease Reserved Matter is contemplated in the Approved Business Plan;

- The Company making loans or advances other than by way of deposit with a bank or other financial institution whose normal business includes the acceptance of deposits; and

- The entry into, or amendment of, any agreement or arrangement between the Company on the one hand and an affiliate or Connected Person of the Company on the other hand.

Any resolution on the Reserved Matters shall require the unanimous consent of the shareholders.

(ix) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

**Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved

external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time in accordance with article 11.2(viii). The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realize the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realization of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

#### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### **VIII. Definitions**

Wherever used in these Articles, unless the context otherwise requires, the following terms have the following meanings:

Agreement for Lease	means an agreement to grant an Occupational Lease for all or part of any property.
Approved Business Plan	means the business plan of the Company and Propco delivered by the Company to AREO and approved by AREO (as may be updated by the Company from time to time to the extent any amendments are approved by AREO).
AREO	means the holder(s) of the class B shares of the Company.
Articles	has the meaning ascribed to it in Art. 1.
Board	has the meaning ascribed to it in Art. 8.
Company	has the meaning ascribed to it in Art. 1.
Connected Person	means any person (or persons acting in concert) or company having the power to secure that the affairs of another are conducted directly or indirectly in accordance with the wishes of that person (or persons acting in concert) or company whether by

means of: in the case of a company, being the beneficial owner of more than 50 per cent of the issued share capital of or of the voting rights in that company, or having the right to appoint or remove a majority of the managers or otherwise control the votes at board meetings of that company by virtue of any powers conferred by the articles of association, shareholders' agreement or any other document regulating the affairs of that company; in the case of a partnership, being the beneficial owner of more than 50 per cent of the capital of that partnership, or having the right to control the composition of or the votes to the majority of the management of that partnership by virtue of any powers conferred by the partnership agreement or any other document regulating the affairs of that partnership; or, in the case of an individual, being connected through business or personal ties to that individual. For these purposes, persons acting in concert, in relation to a third person, are persons who actively co-operate pursuant to an agreement or understanding (whether formal or informal) with a view to obtaining or consolidating control of that third person.

Facility Agreement	means the facility agreement to be entered into between, amongst others, the Company and AREO.
Finance Parties	has the meaning ascribed to that term in the Facility Agreement.
General Meeting	has the meaning ascribed to it in Art. 11.1(i).
Group Company	has the meaning ascribed to it in Art. 11.2(viii).
Hermes Security Document	has the meaning ascribed to it in Art. 11.2(viii).
Finance Documents	has the meaning ascribed to it in Art. 8.2(vii).
Law	has the meaning ascribed to it in Art.1
Lease Reserved Matter	means Propco, other than under an Agreement for Lease, granting or agreeing to grant any new Occupational Lease.
Legal Reserve	has the meaning ascribed to it in Art. 15.1.
Managers' Circular Resolutions	has the meaning ascribed to it in Art. 8.2(vii).
Occupational Lease	means any lease of license or other right of occupation or rights to receive rent to which a property may at any time be subject and includes any guarantee of a tenant's obligations under the same.
Propco	means Thor 145 Oxford Street S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of Luxembourg having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 201246 and having a share capital of twelve thousand five hundred Pounds Sterling (GBP 12,500), as said corporate details may be updated from time to time.
Reserved Matters	has the meaning ascribed to it in Art. 11.2(viii).
Subsidiary Reserved Matter	means any matter requiring shareholder consent under the articles of Propco.
Written Shareholders Resolutions	has the meaning ascribed to it in Art. 11.1(ii).

#### *Fifth resolution*

The Shareholders resolve to amend (i) the register of shareholders of the Company to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, and/or any employee of MAS in Luxembourg, acting individually, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to effect the requalification of the existing shares and the registration of the newly issued shares in the shareholders' register of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand seven hundred Euros (EUR 3,700.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le septième jour de décembre,

Pardevant le soussigné Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

1. Thor 145 Oxford Street Investment LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social est établi au c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, ville de Dover, Country of Kent, Etat du Delaware, 19904, USA, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5754592 (l'Associé);

Ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. Thor 145 Oxford Street Manager LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social est établi au c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, ville de Dover, Country of Kent, Etat du Delaware, 19904, USA, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5875284 (Thor Manager);

Ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. Thor 145 Oxford Street Promote LLC, une société à responsabilité limitée du Delaware, dont le siège social est établi au c/o United Corporate Services, Inc., 874 Walker Road, Suite C, ville de Dover, Country of Kent, Etat du Delaware, 19904, USA, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5875288 (Thor Promote);

Ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

4. Areo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 55, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158948 et disposant d'un capital social de EUR 366.776,31 (Areo);

Ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement au Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé détient quinze mille (15.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, représentant toutes les parts sociales émises et en circulation de Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 201215 (la Société).

II. Que la Société a été constituée le 7 octobre 2015 suivant un acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

III. Que l'Associé décide de prendre les résolutions suivantes

*Première résolution*

L'Associé décide (i) de créer une nouvelle classe de parts sociales, à savoir les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune et (ii) de renommer et de requalifier les quinze mille (15.000) parts sociales existantes en quinze mille (15.000) parts sociales de classe A.

*Deuxième résolution*

L'Associé décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions soixante-et-onze mille et une Livres Sterling (GPB 2.071.001) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de quinze mille Livres Sterling (GBP 15.000,-) à deux millions quatre-vingt-six mille et une Livres Sterling (GPB 2.086.001), par l'émission de (i) deux millions soixante-et-onze mille (2.071.000) parts sociales de classe A et (ii) une (1) part sociale de classe B d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune.

Les parts sociales de classe A et les parts sociales de classe B ont les droits et obligations tels que prévus dans les statuts modifiés ci-après.

*Troisième résolution*

L'Associé décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

### *Souscriptions - Libérations*

Ainsi,

1. L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trois cent vingt-et-un mille (321.000) parts sociales de classe A de la Société, nouvellement émises et d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature correspondant à la cession du droit d'achat de la propriété située au 145 Oxford Street, Londres, W1D 2JD (le Droit d'Option), dont un montant de trois cent vingt-et-un mille Livres Sterling (GBP 321.000) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société lié aux parts sociales de classe A.

La valeur du Droit d'Option est certifiée inter alia par un certificat daté du 7 décembre 2015 signé par le gérant de l'Associé et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat 1).

Le Certificat 1 indique essentiellement que:

(i) «Sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la valeur du Droit d'Option est au moins égale à six cent quarante-deux mille Livres Sterling (GBP 642.000), et, depuis la création du Droit d'Option, aucun changement matériel qui aurait eu pour effet de déprécier la valeur du Droit d'Option n'est intervenu;

(ii) La moitié de la valeur du Droit d'Option sera réglé par l'émission à l'Associé de trois cent vingt-et-un mille (321.000) parts sociales de classe A de la Société, nouvellement émises et ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, alors que le solde de la valeur de l'apport (soit un montant de trois cent vingt-et-un mille Livres Sterling (GBP 321.000) sera réglé par l'émission de certificats de capital préférentiels par la Société à l'Associé;

(iii) L'Associé est le seul propriétaire du Droit d'Option, est le seul titulaire de droits au titre du Droit d'Option et a le droit de disposer du Droit d'Option;

(iv) Le Droit d'Option est librement cessible par l'Associé et n'est soumis à aucune restriction ni grevé d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

(v) Toutes les formalités nécessaires à l'effet de céder le Droit d'Option ont été ou seront accomplies par l'Associé et dès cession du Droit d'Option par l'Associé.»

Le Certificat 1, après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

2. Thor Manager, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à un million sept cent quarante-neuf mille (1.749.000) parts sociales de classe A de la Société, nouvellement émises et d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature correspondant à la cession d'une créance qu'il détient envers Thor 145 Oxford Street S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 201246 et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), qui découle du règlement d'une partie du dépôt prévu pour l'acquisition d'un fonds franc et d'un immeuble connu comme 145 Oxford Street, Londres W1, immatriculé au registre du territoire (Land Registry) sous le numéro de titre 189404 (la Créance de Manager), dont un montant d'un million sept cent quarante-neuf mille Livres Sterling (GBP 1.749.000) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société lié aux parts sociales de classe A.

La valeur de la Créance de Manager est certifiée inter alia par un certificat daté du 7 décembre 2015 signé par le gérant de Thor Manager et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat 2).

Le Certificat 2 indique essentiellement que:

(i) «Sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la valeur de la Créance de Manager est au moins égale à trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille Livres Sterling (GBP 3.499.000), et, depuis la création de la Créance de Manager, aucun changement matériel qui aurait eu pour effet de déprécier la valeur de la Créance de Manager n'est intervenu;

(ii) Un montant d'un million sept cent quarante-neuf mille Livres Sterling (GBP 1.749.000) sera réglé par l'émission à Manager d'un million sept cent quarante-neuf mille (1.749.000) parts sociales de classe A de la Société, nouvellement émises et ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, alors que le solde de la valeur de l'apport (soit un montant d'un million sept cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 1.750.000)) sera réglé par l'émission de certificats de capital préférentiels par la Société à Thor Manager;

(iii) Thor Manager est le seul propriétaire de la Créance de Manager, est le seul titulaire de droits au titre de la Créance de Manager et a le droit de disposer de la Créance de Manager;

(iv) La Créance de Manager est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

(v) La Créance de Manager est librement cessible par Thor Manager et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

(vi) Toutes les formalités nécessaires à l'effet de céder la Créance de Manager à la Société ont été ou seront accomplies par Thor Manager dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.»

Le Certificat 2, après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

3. Thor Promote, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille (1.000) parts sociales de classe A de la Société, nouvellement émises et d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune et accepte de les libérer entièrement par un apport en nature correspondant à la cession d'une créance qu'il détient envers Thor 145 Oxford Street S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 201246 et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), qui découle du règlement d'une partie du dépôt prévu pour l'acquisition d'un fonds franc et d'un immeuble connu comme 145 Oxford Street, Londres W1, immatriculé au registre du territoire (Land Registry) sous le numéro de titre 189404 (la Créance de Promote), dont un montant de mille Livres Sterling (GBP 1.000) sera affecté au compte nominal de capital social de la Société lié aux parts sociales de classe A.

La valeur de la Créance de Promote est certifiée inter alia par un certificat daté du 7 décembre 2015 signé par le gérant de Thor Promote et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat 3).

Le Certificat 3 indique essentiellement que:

(i) «Thor Promote est le seul propriétaire de la Créance de Promote, est le seul titulaire de droits au titre de la Créance de Promote et a le droit de disposer de la Créance de Promote;

(ii) La Créance de Promote est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

(iii) Sur base des principes comptables généralement acceptés à Luxembourg, la valeur de la Créance de Promote est au moins égale à mille Livres Sterling (GBP 1.000), et, depuis la création de la Créance de Promote, aucun changement matériel qui aurait eu pour effet de déprécier la valeur de la Créance de Promote n'est intervenu;

(iv) La Créance de Promote est librement cessible par Thor Promote et n'est soumise à aucune restriction ni grevée d'aucun nantissement ou privilège qui limiterait sa cessibilité ou réduirait sa valeur; et

(v) Toutes les formalités nécessaires à l'effet de céder la Créance de Promote à la Société ont été ou seront accomplies par Thor Promote dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.»

Le Certificat 3, après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

4. Areo, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) part sociale de classe B de la Société, nouvellement émises et d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) et accepte de la libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant d'une Livre Sterling (GBP 1), qui sera entièrement affecté au compte nominal de capital social de la Société lié aux parts sociales de classe B.

Le montant d'une Livre Sterling (GBP 1) est à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été donnée au notaire instrumentant.

En conséquence, le capital social de la Société est composé comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
L'Associé . . . . .	336.000 parts sociales de classe A
Thor Manager . . . . .	1.749.000 parts sociales de classe A
Thor Promote . . . . .	1.000 parts sociales de classe A
Areo . . . . .	1 part sociale de classe B

L'Associé, Thor Manager, Thor Promote et Areo seront ci-dessous collectivement désignés comme les Associés.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident de modifier et de refondre intégralement les Statuts, sans modifier la clause d'objet, de sorte que les Statuts auront la teneur suivante:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Thor 145 Oxford Street Parent S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à deux millions quatre-vingt-six mille et une Livres Sterling (GBP 2.086.001) représenté par deux millions quatre-vingt-six mille (2.086.000) parts sociales de classe A et une (1) part sociale de classe B, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3 Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

6.5 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés conformément à l'article 11.2 (viii).

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents.

### 8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition que lorsque les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associés

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

#### 11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de un dixième (1/10) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Lorsque des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Par exception à l'Art. 11.2(vii), la Société notifiera ses associés avant que la Société ou l'une de ses filiales (la Société et chacune de ses filiales étant chacune une Société du Groupe) n'entreprenne (ou n'accepte d'entreprendre) l'une des activités suivantes (ensemble, les Sujets Réservés),:

- Tout changement de la nationalité de la Société et toute augmentation de l'engagement de l'un des associés dans la Société;

- La modification des statuts d'une Société du Groupe;

- La décision de dissoudre et/ou liquider la Société;

- L'émission de parts sociales, de créances, de titres convertibles en parts sociales dans la Société ou la création et l'octroi de toute option ou autres droits de souscrire à des parts sociales dans la Société ou de convertir en parts sociales;

- L'ouverture de comptes bancaires pour la Société;

- La nomination et la révocation de tout gérant de la Société;

- La disposition par la Société de toute part sociale ou intérêt (légal ou économique) dans toute personne morale ou autre entité juridique (y compris Propco) alors que les revenus nets disponibles reçus par la Société ne seraient pas suffisants pour régler intégralement tous les montants impayés aux Parties au Financement;

- La Société vendant un intérêt dans un terrain;

- Le fait que la Société:

\* conclue une Convention de Bail;

\* octroi ou accepte d'octroyer un nouveau Bail d'Occupation autrement qu'en vertu de la Convention de Bail;

\* accepte de modifier, supplémenter, allonger, renoncer, délaissé tout Document de Location;

\* exerce tout droit de casser, déterminer ou allonger tout Document de Location;

\* commence une action en déchéance en vertu de tout Document de Location;

\* octroie une licence ou un droit d'utiliser ou d'occuper une partie de toute propriété;

\* accepte la sous-location ou la cession des intérêts d'un locataire en vertu de tout Document de Location;

\* accepte toute modification de l'utilisation, ou (sauf si cela est requis en vertu des conditions du Document de Location concerné) revue du loyer dans le cadre de tout Document de Location;

\* envoie un avis à tout locataire précédent en vertu de tout Document de Location (ou à tout garant de ce locataire précédent) qui lui donnerait droit à un nouveau bail ou location;

- La création ou la modification par la Société de tout emprunt, la levée de fonds ou contractant tout autre endettement autre que:

\* suivant le Document de Financement (tel que défini dans la Convention de Prêt); ou

\* résultant d'avances de protection de la propriété faite à la Société suivant les Documents de Financement;

- la Société offrant, donnant ou modifiant toute garantie ou indemnité ou créant un prêt hypothécaire, charge ou sûreté autre que:

\* une sûreté résultant du cadre ordinaire des affaires ou sous un titre de réserve de propriété;

\* suivant les Documents de Financement; ou

\* une charge ou sûreté octroyé en vertu de toute sûreté conclue en date du ou préalablement au 8 décembre 2015 en relation avec le financement originel par Hermes Real Estate Senior Debt Fund S.à r.l. quant à l'acquisition du fonds franc et de l'immeuble connu sous 145 Oxford Street, Londres W1, immatriculé au registre du territoire (Land Registry) sous le numéro de titre 189404 (une Sûreté Hermes) (ou tout autre convention d'ajout visée par ou permise sous les Sûretés Hermes (pour autant que cette convention supplémentaire ait été approuvée par les actionnaires en tant que Sujet Réservé au terme de cet article)

- L'approbation en tant qu'associé de Propco, d'un Sujet Réservé de Filiale, à condition que ladite approbation ne constitue pas un sujet réservé dans le cadre des Sujet Réservé de Filiale:

\* lorsque ledit Sujet Réservé de Filiale est spécifiquement mentionné dans le Business Plan Approuvé;

\* dans le cadre de la cession d'un intérêt foncier, lorsque les revenus nets disponibles que la Société recevra ne seraient pas suffisants pour régler intégralement tous les montants impayés aux Parties au Financement;

\* dans le cadre de la cession de toute part sociale ou intérêt (légal ou économique) dans Propco, lorsque les revenus nets disponibles que la Société recevra ne seraient pas suffisants pour régler intégralement tous les montants impayés aux Parties au Financement; ou

\* dans le cadre d'un Sujet Réservé de Location, lorsque ledit Sujet Réservé de Location est prévu dans le Business Plan Approuvé;

- l'octroi de prêts ou avances par la Société autrement que par le dépôt à la banque ou dans une autre institution financière pour laquelle l'acceptation de dépôts fait partie des activités normales; et

- la conclusion ou la modification de tout contrat ou convention entre la Société d'une part et un affilié ou une Personne Liée de la Société d'autre part.

Toute résolution sur les Sujets Réservés requiert l'accord unanime des associés.

(ix) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-dessus. Elles porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

**Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés est considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

- (i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou
- (ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

**Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.**

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2 Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

**Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) Le Conseil établit des comptes intérimaires;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;
- (iii) le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, conformément à l'article 11.2 (viii). Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

## VIII. Définitions

Dans les présents Statuts, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous, sauf si le contexte le prévoit autrement.

Convention de Bail	signifie la convention qui accorde un Bail d'Occupation pour tout ou partie d'une propriété.
Business Plan Approuvé	signifie le business plan de la Société et de Propco fourni par la Société à AREO et approuvé par AREO (tel que mis à jour par la Société dans le temps, dans la mesure où toute modification est approuvée par AREO).
AREO	signifie le(s) détenteur(s) des parts sociales de classe B de la Société.
Statuts	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.1.
Conseil	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.8.
Société	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.1.
Personne Liée	signifie toute personne (ou personnes agissant de concert) ou société ayant l'autorité de garantir que les affaires d'une autre soient conduites directement ou indirectement conformément aux souhaits de cette personne (ou personnes agissant de concert) ou société, étant le bénéficiaire économique de plus de 50 pourcent du capital émis ou des droits de vote dans cette société, ou ayant le droit de nommer ou de révoquer la majorité des gérants ou contrôlant autrement les votes du conseil de gérance de cette société en vertu de tout pouvoir conféré par les statuts, un pacte d'actionnaire ou tout autre document régulant les affaires de cette société; dans le cas d'un partnership, étant le bénéficiaire économique de plus de 50 pourcent du capital émis ou des droits de vote dans ce partnership, ou ayant le droit de nommer ou de révoquer la majorité de l'organe de gestion de ce partnership en vertu de tout pouvoir conféré par le convention de partnership ou tout autre document régulant les affaires de ce partnership; ou en cas de personne physique, étant connecté via des liens d'affaires ou personnels à cet individu. Dans cette clause, personnes agissant de concert, en lien avec un tiers, sont des personnes qui coopèrent activement suivant un contrat ou un accord (qu'il soit formel ou informel) en vue d'obtenir ou de consolider le contrôle de ce tiers.
Convention de Prêt	signifie la convention de prêt qui sera conclue entre autre entre la Société et AREO.
Parties au Financement	a la signification qui est attribuée à ce terme dans la Convention de Prêt.
Assemblée Générale	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.11.1(i)
Société du Groupe	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.11.2(viii)
Loi	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.1
Sûreté Hermes	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.11.2(viii).
Sujet Réserve de Location	signifie l'octroi ou l'accord pour l'octroi par Propco d'un nouveau Bail d'Occupation, autrement que dans le cadre de la Convention de Bail.
Réserve Légale	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.15.1
Résolutions Circulaires	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.8.2(vii)

des Gérants	
Bail d'Occupation	signifie tout bail ou licence ou autre droit d'occupation ou droits de recevoir une location à laquelle un immeuble est soumis dans le temps, y compris toute garantie des obligations d'un locataire.
Document de Financement	a la signification qui lui est attribuée dans le Facility Agreement.
Propco	signifie Thor 145 Oxford Street S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L- 5365 Munsbach, Grand- Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 201246 et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), tel que ces informations peuvent être modifiées dans le temps.
Sujets Réservés	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.11.2(viii).
Sujets Réservés de Filiale	signifie tout sujet requérant l'accord des associés en vertu des statuts de Propco.
Résolutions Ecrites des Associés	a la signification qui lui est attribuée à l'Art.11.1(ii).

#### *Cinquième résolution*

L'Associé décide de modifier (i) le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de MAS à Luxembourg, chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, pour procéder pour le compte de la Société à la requalification des parts sociales existantes et à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes sortes, incombant à la Société en raison du présent acte notarié est estimé approximativement à la somme de trois mille sept cents Euros (EUR 3,700.-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/40191. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 février 2016.

Référence de publication: 2016069517/952.

(160032565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2016.

#### **HE Winsen 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 204.349.

#### — STATUTES

In the year two thousand and sixteen,  
on the twenty-fourth day of the month of February.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“HE Properties S.à r.l.”, a “société à responsabilité limitée” incorporated and existing under Luxembourg laws, established and having its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number 179 956,

here represented by Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given to him under private seal in Luxembourg, on 15 February 2016.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”):

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "HE Winsen 1 S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the Municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same Municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, preferential stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (1.- EUR) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a 115 account and a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

#### **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

#### **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

#### **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers (each a "Manager" and "Managers" shall be construed accordingly) who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

- 10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;
- 10.2 if the Company has more than one Manager, any two managers acting jointly;
- 10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, the Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

**13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

#### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31<sup>st</sup> December (all dates inclusive).

14.2 If at the time the Company has more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year pursuant to article 196 of the 1915 Law.

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

#### **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2016.

#### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

HE Properties S.à r.l., prenamed; . . . . .	12,500 Shares
Total: . . . . .	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- EUR) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (12,500.- EUR) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about nine hundred euro.

### *Extraordinary sole shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named company, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed Managers of the Company for an undetermined period in time:

- Mr Ivano Cordella, born in Epinal (France), employee, professionally residing at 5, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Manuel Hauser Managing Director of Allegro S.à r.l., born in City of Luxembourg, on 3 March 1959, residing at 23 Avenue Monterey L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Robert T. Vicente Vice-President of Hillwood Development Company LLC, born in New York, United States of America, on 16 September 1964, residing at 3090 Olive Street, Suite 300, Dallas, Texas 75219, United States of America.

2) The Company shall have its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the premises of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille seize,

le vingt-quatre février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«HE Properties S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois établie et ayant son siège social au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 179 956,

ici représentée par Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Luxembourg, le 15 février 2016.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "HE Winsen 1 S.à r.l." (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi de 1915"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la Commune de Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même Commune au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 13.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**3. Objets.** Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, réunir, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés ou d'accorder une sûreté, et d'accorder une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne (une "Entité Holding") qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), avec ou sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou avantage (quelle soit directe ou indirecte) que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des parts sociales, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de cocontractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requière en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

**4. Durée.** La Société est établie pour une durée illimitée.

## 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12'500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12'500) parts sociales (les "Parts Sociales") d'une valeur d'un euro (1.- EUR) chacune. Dans ces Statuts, les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les "Associés" et "Associé" est à interpréter en conséquence.

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte 115 et un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve des dispositions contraires des présents Statuts.

5.5 La Société peut procéder au rachat (avec ou sans obligation contractuelle), et/ou l'annulation de ses propres parts sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

## 6. Indivisibilité des parts.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## 7. Transfert des parts.

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## 8. Gérance.

8.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants (chacun un "Gérant" et les "Gérants" sera à interpréter en conséquence) qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est gérée à un moment par un seul gérant, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil" ou le "Conseil de Gérance").

8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

**9. Pouvoirs du conseil de gérance.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a pas plus qu'un Gérant, ou à toute autre époque, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social à l'exception des pouvoirs expressément réservés par la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts aux Associés.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve de ce qui est prescrit par la Loi Luxembourgeoise ou par les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société vis-à-vis des tiers:

10.1 si la Société a un Gérant Unique, par le Gérant Unique;

10.2 si la Société a plus d'un Gérant, deux Gérants agissant conjointement;

10.3 toute personne à qui le pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

## 11. Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance devra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sujet à la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

## **13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.**

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, à condition qu'une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution de liquider la Société, de déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation et formalité que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

13.8.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par email attaché) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.8.1 et des présentes dispositions 13.8.2, que les Associés aient voté ou non.

#### 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

14.2 Si la Société a plus de vingt-cinq Associés, au moins une assemblée générale annuelle doit être tenue chaque année, conformément à l'article 196 de la Loi de 1915.

#### 15. Droit de distribution des parts sociales.

15.1 Du bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires au (x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

**16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

#### 17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2016.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

HE Properties S.à r.l., prénommée; . . . . . 12'500 Parts Sociales

Total: . . . . . 12'500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12'500.- EUR) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (12'500.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ neuf cents euros.

#### *Résolutions extraordinaires de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la société comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérant(s) de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Ivano Cordella, employé, né à Epinal, France, demeurant à 5, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Monsieur Manuel Hauser, Directeur général de Allegro S.à r.l. né à Luxembourg, le 3 Mars 1959, demeurant à 23 Avenue Monterey L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Monsieur Robert T. Vicente, Vice-président de Hillwood Development Company LLC, né à New York, Etats-Unis, le 16 septembre 1964, demeurant à 3090 Olive Street, Suite 300, Dallas, Texas 75219, Etats-Unis.

2) Le Siège Social de la Société est établi au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: B. D. KLAPP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 février 2016. Relation: EAC/2016/4800. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

Référence de publication: 2016075306/536.

(160039974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2016.

#### **Euro-Asia Oceangate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 199.816.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth of December.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- COSCO Ports (Istanbul) Limited, a company incorporated under the laws of Hong Kong, having its address at 49<sup>th</sup> Floor, Cosco Tower, 183 Queen's Road Central, Hong Kong, S.A.R. - P.R.C., registered with the Registrar of Companies of Hong Kong under number 2268499, owner of five thousand (5,000) shares;

- Keen Charm Development Limited, a company incorporated under the laws of Hong Kong, having its address at 38/F, China Merchants Tower, Shun Tak Centre, 168-200 Connaught Road Centre, Hong Kong, S.A.R. - P.R.C., registered with the Registrar of Companies of Hong Kong under number 2262826, owner of five thousand (5,000) shares; and

- Beijing Hanguang Investment Corporation, a company incorporated under the laws of the P.R.C., having its address at 25/F, New Poly Plaza, No. 1 Chaoyangmen Beidajie, Dongcheng District, 100010, Beijing, P.R.C., registered with the State Administration for Industry and Commerce of the People's Republic of China under number 110101019645899, owner of two thousand, five hundred (2,500) shares.

Here all represented by Peggy Simon, private employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies established on December 28, 2015.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the entities appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing entities, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The entities appearing are all the shareholders of "Euro-Asia Oceangate S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 199.816, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated August 27<sup>th</sup>, 2015, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, number 2935, on October 27<sup>th</sup>, 2015 (the "Company").

II. The Company's share capital is set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand, five hundred (12,500) shares in registered form having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

III. The appearing entities, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolved to waive their right to the convening notice. The shareholders considered themselves as duly convened and declared having a perfect knowledge of the agenda, which was communicated in advance to them.

*Second resolution*

The shareholders resolved to cancel the nominal value of the shares so that the share capital be set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand, five hundred (12,500) shares without nominal value.

*Third resolution*

The shareholders resolved to convert the Company's share capital from the Euro currency into US Dollars, using the exchange rate of EUR 1 = USD 1,09340 as of December 18, 2015, the present share capital of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) being hence replaced by a share capital of thirteen thousand, six hundred and sixty-seven US Dollars (USD 13,667.-). The shareholders resolved to allocate the amount of fifty US Dollars cents (USD 0.50) to the share premium account of the Company.

*Fourth resolution*

The shareholders resolved to establish a nominal value of one US (USD 1.-) per share, so that the share capital be set at thirteen thousand, six hundred and sixty-seven US Dollars (USD 13,667.-) represented by thirteen thousand, six hundred and sixty-seven (13,667) shares of one US Dollar (USD 1,-) each, held as follows:

- COSCO Ports (Istanbul) Limited: five thousand, four hundred and sixty-seven (5,467) shares;
- Keen Charm Development Limited: five thousand, four hundred and sixty-seven (5,467) shares; and
- Beijing Hanguang Investment Corporation: two thousand, seven hundred and thirty-three (2,733) shares.

*Fifth resolution*

The shareholders resolved to increase the share capital of the Company by sixteen thousand three hundred and thirty-three US Dollars (USD 16,333.-) in order to raise it from its present amount of thirteen thousand, six hundred and sixty-seven US Dollars (USD 13,667.-) to thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-) by the creation and issue of sixteen thousand three hundred and thirty-three (16,333) new shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

*Subscription - Payment*

The Shareholders unanimously resolved to accept the subscription of the new shares as follows:

1. COSCO Ports (Istanbul) Limited, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to six thousand, five hundred and thirty-three (6,533) shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of the conversion and subsequent termination of an unquestionable and immediately payable debt in the amount of three hundred and seventy-six million, fifty-one thousand, one hundred and sixty-eight US Dollars and four cents (USD 376,051,168.04), owed by the Company to COSCO Ports (Istanbul) Limited (the "Contribution in Kind 1").

Proof of the Contribution in Kind 1's existence and value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a declaration from the board of managers of the Company, dated December 28, 2015; and
- a declaration from COSCO Ports (Istanbul) Limited, prenamed, dated December 28, 2015.

COSCO Ports (Istanbul) Limited, prenamed, declared that:

- it is the sole full owner of the Contribution in Kind 1 and possesses the power to dispose of it, being legally and conventionally freely transferable; and
- the Contribution in Kind 1 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights.

2. Keen Charm Development Limited, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to six thousand, five hundred and thirty-three (6,533) shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of the conversion and subsequent termination of an unquestionable and immediately payable debt in the amount of three hundred and seventy-six million, fifty-one thousand, one hundred and sixty-eight US Dollars and four cents (USD 376,051,168.04), owed by the Company to Keen Charm Development Limited (the "Contribution in Kind 2").

Proof of the Contribution in Kind 2's existence and value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a declaration from the board of managers of the Company, dated December 28, 2015; and
- a declaration from Keen Charm Development Limited, prenamed, dated December 28, 2015.

Keen Charm Development Limited, prenamed, declared that:

- it is the sole full owner of the Contribution in Kind 2 and possesses the power to dispose of it, being legally and conventionally freely transferable; and

- the Contribution in Kind 2 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights.

3. Beijing Hanguang Investment Corporation, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to three thousand, two hundred and sixty-seven (3,267) shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of the conversion and subsequent termination of an unquestionable and immediately payable debt in the amount of one hundred and eighty-eight million, twenty-five thousand, five hundred and eighty-four US Dollars and two cents (USD 188,025,584.02), owed by the Company to Beijing Hanguang Investment Corporation (the “Contribution in Kind 3” and collectively with the Contribution in Kind 1 and the Contribution in Kind 2, the “Contributions in Kind”).

Proof of the Contribution in Kind 3’s existence and value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a declaration from the board of managers of the Company, dated December 28, 2015; and
- a declaration from Beijing Hanguang Investment Corporation, prenamed, dated December 28, 2015.

Beijing Hanguang Investment Corporation, prenamed, declared that:

- it is the sole full owner of the Contribution in Kind 3 and possesses the power to dispose of it, being legally and conventionally freely transferable; and
- the Contribution in Kind 3 is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights.

The shareholders resolved to allocate the excess amount of nine hundred and forty million, one hundred and eleven thousand, five hundred and eighty-seven US Dollars and ten cents (USD 940,111,587.10) resulting from the Contributions in Kind to the share premium account of the Company.

#### *Sixth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend and fully restate article 5.1. of the Company’s articles of association as follows:

“**5.1.** The Company's corporate capital is set at thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-) represented by thirty thousand (30,000) shares in registered form having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up”.

#### *Seventh resolution*

The Shareholders unanimously resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowered and authorized any Manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entities, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entities and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, The present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entities appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L’an deux mille quinze, le trente décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire, de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- COSCO Ports (Istanbul) Limited, une société constituée sous les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 49<sup>th</sup> Floor, Cosco Tower, 183 Queen's Road Central, Hong Kong, S.A.R. - R.P.C., enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 2268499, propriétaire de cinq mille (5.000) parts sociales;

- Keen Charm Development Limited, une société constituée sous les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 38/F, China Merchants Tower, Shun Tak Centre, 168-200 Connaught Road Centre, Hong Kong, S.A.R. - R.P.C., enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 2262826, propriétaire de cinq mille (5.000) parts sociales; et

- Beijing Hanguang Investment Corporation, une société constituée sous les lois de la R.P.C., ayant son siège social au 25/F, New Poly Plaza, No. 1 Chaoyangmen Beidajie, Dongcheng District, 100010, Pékin, R.P.C., enregistrée auprès du State Administration for Industry and Commerce of the People’s Republic of China sous le numéro 110101019645899, propriétaire de deux mille cinq cents (2.500) parts sociales.

Ici représentées par Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475, Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations données le 28 décembre 2015.

Les procurations, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Les comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes représentent l'ensemble des associées de «Euro-Asia Oceangate S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.816, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 août 2015, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2935, le 27 octobre 2015 (la «Société»)

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

III. Les comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associées renoncent à leur droit de convocation, les associées se considèrent comme dûment convoquées et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour lequel leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

Les associées ont décidé d'annuler la valeur nominale des parts sociales afin que le capital social soit désormais fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

Les associées ont décidé de convertir le capital social de la Société de sa devise en Euro en US Dollars, en utilisant le taux de change de EUR 1= USD 1.09340 du 18 décembre 2015, le capital social actuel étant remplacé par un capital social de treize mille six cent soixante-sept US Dollars (USD 13.667,-). Les associées ont décidé d'allouer un montant de cinquante cents d'US Dollar (USD 0,50) au compte de prime d'émission de la Société.

#### *Quatrième résolution*

Les Associées ont décidé d'établir une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) par part sociale afin que le capital social soit désormais fixé à treize mille six cent soixante-sept US Dollars (USD 13.667,-) représenté par treize mille six cent soixante-sept (13.667) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-), détenues comme suit:

- COSCO Ports (Istanbul) Limited: cinq mille quatre cent soixante-sept (5.467) parts sociales;
- Keen Charm Development Limited: cinq mille quatre cent soixante-sept (5.467) parts sociales; et
- Beijing Hanguang Investment Corporation: deux mille sept cent trente-trois (2.733) parts sociales.

#### *Cinquième résolution*

Les associées ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de seize mille trois cent trente-trois US Dollars (USD 16.333,-), afin de le porter de son montant actuel de treize mille six cent soixante-sept US Dollars (USD 13.667,-) à trente mille US Dollars (USD 30.000,-), par la création et l'émission de seize mille trois cent trente-trois (16.333) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-).

#### *Souscription - Libération*

Les associées ont décidé unanimement d'accepter la souscription de l'entièreté des nouvelles parts sociales comme suit:

1. COSCO Ports (Istanbul) Limited, prénommée, qui, par son mandataire, a déclaré expressément souscrire à six mille cinq cent trente-trois (6.533) parts sociales, par un apport en nature consistant dans la conversion et l'annulation d'une créance certaine et liquide de trois cent soixante-seize millions cinquante-et-un mille cent soixante-huit US Dollars et quatre cents (USD 376.051.168,04) détenue par COSCO Ports (Istanbul) Limited, prénommée, à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature 1»).

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Nature 1 a été donnée au notaire soussignée par les documents suivants:

- Une déclaration du conseil de gérance de la Société en date du 28 décembre 2015; et
- Une déclaration de COSCO Ports (Istanbul) Limited, prénommée en date du 28 décembre 2015.

COSCO Ports (Istanbul) Limited, prénommée, par son mandataire, a déclaré:

- Etre la seul pleine propriétaire de l'Apport en Nature 1 et posséder les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible; et

- L'Apport en Nature 1 est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers.

2. Keen Charm Development Limited, prénommée, qui, par son mandataire, a déclaré expressément souscrire à six mille cinq cent trente-trois (6.533) parts sociales, par un apport en nature consistant dans la conversion et l'annulation d'une créance certaine et liquide de trois cent soixante-seize millions cinquante-et-un mille cent soixante-huit US Dollars et quatre cents (USD 376.051.168,04) détenue par Keen Charm Development Limited, prénommée, à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature 2»).

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Nature 2 a été donnée au notaire soussignée par les documents suivants:

- Une déclaration du conseil de gérance de la Société en date du 28 décembre 2015; et
- Une déclaration de Keen Charm Development Limited, prénommé en date du 28 décembre 2015.

Keen Charm Development Limited, prénommée, par son mandataire, a déclaré:

- Etre la seul pleine propriétaire de l'Apport en Nature 2 et posséder les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible; et

- L'Apport en Nature 2 est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers.

3. Beijing Hanguang Investment Corporation, prénommée, qui, par son mandataire, a déclaré expressément souscrire à trois mille deux cent soixante-sept (3.267) parts sociales, par un apport en nature consistant dans la conversion et l'annulation d'une créance certaine et liquide de cent quatre-vingt-huit millions vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatre US Dollars et deux cents (USD 188.025.584,02) détenue par Beijing Hanguang Investment Corporation, prénommée, à l'encontre de la Société (l'«Apport en Nature 3» et collectivement avec l'Apport en Nature 1 et l'Apport en Nature 2, les «Apports en Nature»).

La preuve de l'existence et de la valeur de l'Apport en Nature 3 a été donnée au notaire soussignée par les documents suivants:

- Une déclaration du conseil de gérance de la Société en date du 28 décembre 2015; et
- Une déclaration de Beijing Hanguang Investment Corporation, prénommé en date du 28 décembre 2015.

Beijing Hanguang Investment Corporation, prénommée, par son mandataire, a déclaré:

- Etre la seul pleine propriétaire de l'Apport en Nature 3 et posséder les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible; et

- L'Apport en Nature 3 est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers.

Les associés ont décidé d'allouer le montant excédentaire de neuf cent quarante millions cent onze mille cinq cent quatre-vingt-sept US Dollars et dix cents (USD 940,111,587.10) des Apports en Nature au compte de prime d'émission de la Société.

#### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associées ont décidé de modifier et reformuler l'article 5.1. des statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à trente mille US Dollars (USD 30.000,-) représenté par trente mille (30.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées».

#### *Septième résolution*

Les associés ont décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et de donner pouvoir et autorité à tout Gérant de la Société afin de procéder, pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 05 janvier 2016. Relation: GAC/2016/52. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 07 mars 2016.

Référence de publication: 2016077125/242.

(160042125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2016.

---

**Elora Air Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 109.885.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

In the year two thousand and sixteen, on the third of March.

Before Us Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, (Grand-Duchy of Luxembourg).

**THERE APPEARED**

Channel Trustees Limited, a limited company organized and existing under the laws of the Island of Nevis, with registered office at Memorial Square, National Bank Building, P.O. Box 556, Charlestown, Nevis, registered with the Registrar of Corporations of the Island of Nevis under number C6203, acting as trustee of “The Deep Blue Sea Trust”, (the “sole shareholder”).

The appearing party is hereby represented by Peggy Simon, private employee, professionally residing at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxy, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

That the private limited liability company Elora Air Investments S.à r.l., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 109885 has been incorporated by deed of the notary Jean Seckler residing in Junglinster, on the 30<sup>th</sup> June 2005, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1422 of December 20, 2005, page 68251 and which articles of incorporation have been amended by deed of the same notary Jean Seckler on the 29<sup>th</sup> of June 2006 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1956 of October 18<sup>th</sup>, 2006, page 93858.

The company has been put into liquidation by deed of the undersigned notary on the 16<sup>th</sup> of February 2016, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

The extraordinary general meeting, being held under private seal on February 29, 2016, after having taken notice of the report of the liquidator, has named as auditor-controller the company EXAUDIT S.A., having its registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the “Registre de Commerce et des Sociétés” of Luxembourg under the number B 124982.

A copy of the said report of the liquidator established on February 29, 2016, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder, having taken notice of the report established by the auditor-controller, approves the report of the liquidator and the liquidation accounts.

The said report, after signature “ne varietur” by the proxyholder of the appearing party and the recording notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

*Second resolution*

The sole shareholder gives full discharge to the managers for the execution of their mandates.

*Third resolution*

The sole shareholder gives full discharge to the liquidator and to the auditor-controller for the execution of their mandates.

*Fourth resolution*

The closing of the liquidation is pronounced.

*Fifth resolution*

The assets of the company, after deduction of all liquidation fees and expenses, will be attributed to the sole shareholder.

*Sixth resolution*

It is decided that the accounts and other documents of the company will remain deposited for a period of five years at least at the former registered office of the company, and that all the sums and assets eventually belonging to the sole

shareholder and the creditors who haven't been present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party, represented as said before, and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le trois mars,

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

#### A COMPARU

Channel Trustees Limited, une société constituée sous les lois de l'Île de Nevis, ayant son siège social à Memorial Square, National Bank Building, P.O. Box 556, Charlestown, Nevis, enregistrée auprès du «Registrar of Corporations» de l'Île de Nevis sous le numéro C6203, agissant en sa qualité de Trustee de «The Deep Blue Sea Trust» (l'associé unique).

La partie comparante est ici représentée par Peggy Simon, employée privée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée Elora Air Investments S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109885, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1422 du 20 décembre 2005, page 68251 et dont les statuts ont été modifiés par le même notaire Jean Seckler le 29 juin 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1956 du 18 octobre 2006, page 93858.

La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 février 2016, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé le 29 février 2016, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire-vérificateur, la société anonyme EXAUDIT S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 124.982 comme commissaire-vérificateur, avec la mission de faire rapport sur la gestion du liquidateur.

Une copie dudit rapport du liquidateur établi en date du 29 février 2016 après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport émis par le commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être enregistré avec lui.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

#### *Quatrième résolution*

La clôture de la liquidation de la société est prononcée.

#### *Cinquième résolution*

Le solde des avoirs de la société, après déduction de tous frais et dépens, sera attribué à l'associé unique.

*Sixième résolution*

Il est décidé en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou à l'associé unique qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 mars 2016. Relation: GAC/2016/1702. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 10 mars 2016.

Référence de publication: 2016077136/123.

(160043022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2016.

**Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 147.167.

L'an deux mil seize, le vingt janvier.

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

**ONT COMPARU:**

1) Madame Annie BEAUCHET, magasinière, née le 13 janvier 1961 à Corpe (France) demeurant au 18, rue des Jardins Fleuris F-57100 Thionville, France;

2) Madame Valérie FRANTZ, secrétaire, née à Phalsbourg (France), le 27 juin 1975, demeurant 8 rue de la Mine, F-57330 Kanfen sous Bois;

3) Monsieur Patrizio STELLITTANO, gérant de société, né à Montebello Ionico (Italie), le 16 septembre 1972, demeurant 44 rue de Fameck, F-57290 Sérémange Erzange

4) Monsieur Vincent HUEBER, gérant de société, né le 10 juillet 1976 à Colmar (France) et demeurant au 8, rue de la Mine F-57330 Kanfen sous Bois, France.

Lesquelles parties comparantes sont propriétaires de la totalité des 500 parts sociales de la société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.-€), représentant douze mille cinq cent euros (12.500.-€), soit l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée:

«Food & Bed Services (F&B) Luxembourg S.à r.l.»

établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 10, rue du Commerce,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 147.167.

constituée sous la dénomination de «H&R Services S.à r.l.», suivant acte reçu par Maître Joseph WAGNER, en date du 14 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1539 du 10 août 2009, page 73856.

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social de la société, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Monsieur Vincent HUEBER, préqualifié, cède par les présentes ses cent-vingt (120) parts sociales détenues par lui dans la société à Monsieur Patrizio STELLITTANO, préqualifié, ici présent et ce acceptant.

- Madame Valérie FRANTZ, préqualifiée, cède par les présentes ses dix (10) parts sociales détenues par lui dans la société à Monsieur Patrizio STELLITTANO, préqualifié, ici présent et ce acceptant

Dès lors, et suite à cette cession de parts, le capital social est actuellement réparti comme suit:

1. Monsieur Patrizio STELLITTANO, préqualifié, .....	310 parts sociales
2. Madame Annie BEAUCHET, préqualifiée, .....	190 parts sociales
TOTAL: .....	500 parts sociales

### *Conditions de la cession*

La cession de parts se fait sous les garanties ordinaires de droit. Les parties cédante déclarent que les parts sont libres de toute charge ou privilège quelconque et sont cédées avec tous les droits y afférents au moment de la signature des présentes.

La partie cessionnaire bénéficie de la jouissance des parts cédées à compter de ce jour, moyennant paiement concomitant du prix.

Les actifs de la société ne font pas l'objet de quelconques charges ou obligations, et notamment ils ne font pas l'objet de charges hypothécaires.

Les parties cédantes déclarent en outre qu'il n'existe à ce jour aucune dette sociale, qu'elle soit de nature fiscale, sociale ou autres, comme d'ailleurs aucun autre passif, la présente énumération n'étant pas limitative.

Pour le cas où par impossible une telle dette existait encore, les parties cédantes déclarent par les présentes tenir les parties cessionnaires quitte et indemne de tout paiement d'une telle dette.

La partie cessionnaire déclare de son côté avoir parfaitement connaissance de la situation financière de la société, de même qu'elle déclare avoir une parfaite connaissance des statuts de la dite société.

Les parties cédantes déclarent en outre qu'il n'existe à ce jour aucune dette sociale, qu'elle soit de nature fiscale, sociale ou autres, comme d'ailleurs aucun autre passif, la présente énumération n'étant pas limitative, autres que celles mentionner dans les conventions transactionnelles signé par Monsieur Vincent HUEBER le 14 décembre 2015. Pour le cas où par impossible une telle dette existait encore, les parties cédantes déclarent par les présentes tenir les parties cessionnaires quitte et indemne de tout paiement d'une telle dette

Il est expressément décidé, que du fait que Monsieur Vincent HUEBER vient de céder la totalité de sa participation qu'il détenait dans la Société, de le libérer complètement de ses obligations envers le bailleur, la banque, les fournisseurs et autres créanciers éventuels, à l'exception de la Société, envers laquelle il n'est libérer qu'à hauteur de montants et selon le modalités défini dans les conventions transactionnelles telle que signé par Monsieur Vincent HUEBER le 14 décembre 2015. Il est convenu qu'il incombe aux associés de la société de prévenir la banque et le bailleur du changement des associés et de procéder à toutes les démarches nécessaires à leurs égards

Le présent acte est soumis au droit luxembourgeois.

Les tribunaux de Luxembourg sont seuls compétents pour connaître de tout litige afférent aux présentes.

### *Paiement*

La présente cession de parts se fait moyennant paiement d'un prix de cession de:

- trois mille euros (3.000.-€) pour la cession des cent vingt (120) parts sociales détenues par Monsieur Vincent HUEBER à Monsieur Patrizio STELLITTANO, lequel prix de cession la partie cédante reconnaît avoir reçu en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, et en dehors de sa responsabilité.

- deux cent cinquante euros (250.- €) pour la cession des dix (10) parts sociales détenues par Madame Valérie FRANTZ à Monsieur Patrizio STELLITTANO, lequel prix de cession la partie cédante reconnaît avoir reçu en dehors de la comptabilité du notaire instrumentant, et en dehors de sa responsabilité.

Les parties cédantes donnent par les présentes quittance et décharge quant au paiement du prix dont question.

### *Intervention*

Sont ensuite intervenus aux présentes, Monsieur Patrizio STELLITTANO et Madame Annie BEAUCHET, préqualifiés, lesquelles parties déclarent accepter au nom de ladite société, la cession des parts intervenues.

### *Déclaration en matière de blanchiment*

Le(s) associé(s) /actionnaires déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droite servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

### *Estimation des frais*

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la société en conséquence du présent acte est estimé à environ mille quatre cent euros (1.400.-€). A l'égard du notaire instrumentaire, toutes les parties comparantes et/ou signataires des présentes se reconnaissent solidairement et indivisiblement tenues du paiement des frais, dépenses et honoraires découlant des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom usuel, état et résidence, elles ont signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Signés: A. BEAUCHET, V. FRANTZ, P. STELLITTANO, V. HUEBER, K. REUTER.

Enregistré à Luxembourg, Actes Civils 2, le 21 janvier 2016. Relation: 2LAC/2016/1398. Reçu douze euros 12.- €.

*Le Receveur (signé): MULLER.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

Référence de publication: 2016077174/98.

(160041992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2016.

**Cabinet de gestion immobilière GREKA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4973 Dippach, 143B, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.345.

L'an deux mille seize, le sept mars.

Pardevant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société à responsabilité limitée «BALANCE IMMO S.à r.l.», établie et ayant son siège social à L-4973 Dippach, 143b, Route de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 145.451, ici représentée par Monsieur Philippe FUNK, salarié, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, agissant en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, déclare être la seule associée de la société à responsabilité limitée «CABINET DE GESTION IMMOBILIERE GREKA», établie et ayant son siège social à L-3672 Kayl, 87, Rue de Tétange, société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange en date du 19 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 6163 du 11 février 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 104.345. (la «Société»).

Ensuite la comparante, dûment représentée, agissant ses dites qualités, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de L-3672 Kayl, 87, Rue de Tétange à L-4973 Dippach, 143B, Route de Luxembourg et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est fixé à Dippach."

Les autres alinéas de l'article 2 restent inchangés.

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, le comparant a déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Philippe Funk, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 mars 2016. Relation: EAC/2016/5902. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 17 mars 2016.

Référence de publication: 2016080697/42.

(160047091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2016.

**Balmossie Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.741.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Mars 2016.

Balmossie Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

*Gérant*

Référence de publication: 2016087533/13.

(160055890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Beim Weissenkreuz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.619.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Référence de publication: 2016087535/10.

(160055558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Bersy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 55.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2016.

Référence de publication: 2016087538/10.

(160056115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Bogey Investissements S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.204.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 mars 2016.

Référence de publication: 2016087542/10.

(160055728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Briantea & Eurasian S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2016.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2016087544/11.

(160055773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

**Alpha Nova S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 198.138.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2016087467/13.

(160055608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Ährelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 24.538.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016087453/9.

(160055631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**Asphatrans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 184.091.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 4 avril 2016.

Référence de publication: 2016087474/10.

(160056143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**AZAP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 183, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 152.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016087502/10.

(160055512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---

**AZAP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 183, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 152.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016087503/10.

(160055513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2016.

---